

ARRÊTÉ PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT

**à Madame Anita NOËL
Directrice du service éducation**

Le Président de la communauté de communes des Pays de L'Aigle,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-9,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant que Madame Anita NOËL exerce les fonctions de directrice du service éducation,

Considérant la nécessité de donner délégation de signature à Madame Anita NOËL pour accueillir des stagiaires au sein de son service,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Il est donné délégation de signature à Madame Anita NOËL pour signer les conventions de stage non indemnisées effectuées au sein du service éducation.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anita NOËL, la délégation de signature qui lui est conférée, sera exercée dans les mêmes conditions,

- par Monsieur Patrick REFALO, directeur des ressources humaines
- en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick REFALO, par Monsieur Pierre LACROIX, Directeur Général des Services
- et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre LACROIX, par Monsieur Vincent ROUSSEL, Directeur Général Adjoint des Services

Article 3 : Le Président de la communauté de communes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à la sous-préfecture de Mortagne-au-Perche au titre du contrôle de légalité
- publié sur le site internet de la communauté de communes des Pays de L'Aigle
- notifié à l'intéressé.

FAIT À L'AIGLE, LE 15 OCTOBRE 2024

Acte reçu en préfecture le 22 OCT. 2024
Publié en ligne le 22 OCT. 2024
Certifié exécutoire

**Le Président
Jean SELLIER**



Déléгатaire

Notifié à l'agent
Le
Anita NOËL

Déléгатaire en cas d'absence
ou d'empêchement

Notifié à l'agent
Le
Patrick REFALO

Déléгатaire en cas d'absence
ou d'empêchement

Notifié à l'agent
Le
Pierre LACROIX

Déléгатaire en cas d'absence
ou d'empêchement

Notifié à l'agent
Le
Vincent ROUSSEL